



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

LETTRE OUVERTE

Le 9 février 2024

Monsieur le président de la République,

La France ne doit pas être complice du prochain massacre de masse qui se prépare à Gaza suite à la décision de Netanyahu et de son gouvernement d'extrême droite de rejeter toute possibilité de trêve et d'ordonner à l'armée israélienne de préparer l'assaut contre Rafah où sont enclavés dans une situation désastreuse plus d'un million de personnes. Cette intensification de la guerre qui ne peut que provoquer une catastrophe humanitaire épouvantable pour la population de Gaza avec des milliers de nouvelles victimes a été condamnée par l'ONU.

Cette trêve aurait pu aboutir à un cessez-le-feu durable permettant que s'engage un processus pour trouver une issue politique à la guerre en cours.

C'est avec gravité, Monsieur Le Président de la République, que le Mouvement de la Paix vous demande de condamner au nom de la France l'apocalypse qui se prépare à Gaza et d'agir pour l'application immédiate par Israël des recommandations de la Cour internationale de Justice.

Dans le courrier que nous vous avons adressé le 13 octobre 2023 nous vous disions : *« nous avons dès le 9 octobre dénoncé avec la plus grande fermeté les attaques des commandos du Hamas contre les populations civiles israéliennes. Si nous condamnons ces crimes de guerre et/contre l'humanité commis par le Hamas, ce n'est pas pour accepter que des crimes de même nature soient commis par un État, en l'occurrence Israël, dans une logique de vengeance, et ce, avec la puissance de feu que possède un Etat ».*

Nous partageons le point de vue de Rony Brauman exprimé sur France Info récemment lorsqu'il a déclaré *« que les pays occidentaux sont en train de devenir activement complices du carnage et de la boucherie en cours à Gaza ».*

Aujourd'hui il faut des actes concrets pour que cessent les bombardements sur Gaza.

Cette trêve est d'autant plus nécessaire que comme vous le savez, la Cour Internationale de Justice vient d'exiger qu'Israël arrête ses bombardements sur Gaza pour éviter la réalisation d'un génocide.

Or, les pays occidentaux et en particulier les USA, la France, la GB, l'Allemagne... d'un côté appellent à la trêve alors que de l'autre, ils continuent à ravitailler en armes et en munitions la partie la plus puissante de ce conflit à savoir Israël.

Pourtant les meilleurs spécialistes en géopolitique et observateurs, indiquent que sans ce flux ininterrompu de fournitures d'armes et de munitions en particulier par les USA, Israël ne pourrait pas faire la guerre à Gaza plus de trois jours. **C'est dire combien, l'interruption des livraisons d'armes est une solution pour obtenir une trêve.** Beaucoup d'entre eux soulignent par ailleurs qu'il faut absolument ouvrir une perspective politique vers une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens pour arrêter les massacres et, qu'au vu de la situation actuelle, la seule perspective plausible c'est dans l'immédiat d'agir pour une trêve, pour la libération de tous les otages détenus par le Hamas et des prisonniers politiques palestiniens détenus par Israël, afin d'ouvrir dans le même temps la perspective de la création d'un État de Palestine à côté d'Israël sur les frontières de 1967, avec Jérusalem pour capitale commune dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU.

D'ailleurs, en Israël de plus en plus de citoyens ont bien compris qu'il faut passer de la logique de la force à la logique de la diplomatie, car ni le soutien en armements et munitions des USA, ni la possession de la bombe atomique par Israël, n'assurent la sécurité des Israéliens. Ils prennent conscience que leur sécurité ne peut se réaliser dans un état de guerre permanent, mais à travers des partenariats positifs avec les pays arabes et la réalisation concrète des droits des Palestiniens y inclus via la création d'un État de Palestine.

La solution à deux Etats autour d'un plan crédible et concret apparaît donc de plus en plus comme la seule solution qui permettra d'avancer dans la construction, dans le respect du droit international, d'une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens et plus largement au Moyen-Orient, mais à condition d'y travailler d'arrache pied.

Il appartient à la communauté internationale, dans le cadre de l'ONU et en particulier en activant l'assemblée générale (vu le blocage du conseil de sécurité), de créer les conditions pour rendre concrète, réalisable et incontestable, la création de l'Etat de Palestine. Il est de la responsabilité de la France, membre du conseil de sécurité, de peser en ce sens.

Le Parlement français a montré la voie à suivre en votant le 2 décembre 2014 (339 votes pour et 151 contre) en faveur de la reconnaissance de la Palestine. Vous avez donc, monsieur Le Président, à votre disposition les outils juridiques et politiques vous permettant de concrétiser cette reconnaissance comme l'ont déjà fait 141 Etats dont récemment le Mexique et l'Espagne. La France a déjà trop tardé. Elle doit sans tarder respecter le vote du Parlement en faveur de la reconnaissance de l'Etat de Palestine.

C'est maintenant qu'il faut agir en ce sens. Il faut sortir des discussions stériles, ne plus faire semblant de défendre la solution à deux Etats sans rien entreprendre pour la réaliser. Une telle attitude de non-respect du droit international et des engagements pris discrédite les institutions internationales et en particulier les Nations unies.

Il faut revenir à l'application stricte du droit international, utiliser tous les leviers possibles pour une solution à deux Etats prévue par les résolutions de l'ONU, avec des propositions concrètes (tracé des frontières de l'État de Palestine, modalités d'application du droit au retour et indemnisation des populations déplacées, évacuation des colonies en Cisjordanie, mise en place d'une force d'interposition sous la responsabilité des Nations Unies, modalités de reconstruction de Gaza, mise en place d'instances de concertation permanente sous l'égide de l'ONU, y inclus à travers une conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient).

Monsieur le Président, ne devenez pas complice des nouveaux massacres qui se préparent à Gaza. Ne faites plus semblant de défendre la solution à deux Etats, sans mettre en œuvre les actes concrets pour réaliser cet objectif. Depuis des années les paroles sans les actes, ont contribué à empêcher la mise en œuvre de cette solution.

Non à de nouveaux massacres en notre nom, agissez pour la suspension des accords de coopération militaire avec Israël et pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens.

Recevez, Monsieur Le Président de la République, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le secrétariat national du Mouvement de la Paix

P/o Roland Nivet

Porte-parole national du Mouvement de la Paix

PS : nous nous permettons de vous donner le lien vers la déclaration de Rony Brauman sur Rfi, déclaration dont nous partageons l'essentiel du contenu et des inquiétudes : https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/israel-palestine/gaza-les-pays-occidentaux-sont-en-train-de-devenir-activement-complices-de-ce-carnage-et-cette-boucherie-accuse-rony-brauman-ex-president-de-msf_6353332.html